

CHAPITRE POLITIQUE ET VOTE

POLITIQUE

Etymologie : du grec *politikos*, de la cité.

La politique recouvre tout ce qui a trait au gouvernement d'une communauté ou d'un Etat :

- l'art et la manière de gouverner ;
- l'organisation des pouvoirs ;
- la conduite des affaires publiques ;
- les actions prévues ou mises en oeuvre par une institution, une organisation, un parti, un Etat, une entreprise, un individu... en vue d'atteindre un objectif préalablement fixé.

(Dictionnaire « Toupie »)

Le vote est le premier et principal moyen pour peser sur les décisions politiques. Mais il n'est pas le seul. Les citoyens peuvent également recourir à diverses formes d'action comme les manifestations, les pétitions, le lobbying,...

I) LA DEMOCRATIE

Document n°1 : Un régime représentatif nommé démocratie

La démocratie qui apparaît de nos jours comme l'unique mode de gouvernement acceptable n'a pas toujours eu bonne presse. Platon y voyait le règne d'une populace prompte aux débordements et prête à s'abandonner aux mains d'un tyran au sens propre, cependant qu'Aristote se représentait le bon gouvernement comme un régime aristocratique sensible aux attentes populaires mais restreint. Deux millénaires plus tard, à la fin du XVIIIème siècle, l'idée de démocratie a resurgi de ses cendres en portant toujours le stigmate de ces préventions antiques. Les esprits cultivés, ainsi les Pères fondateurs de la Constitution américaine, la reconnaissaient comme un élément de leur culture classique mais aussi comme un modèle politique périmé, une formule de participation directe du peuple aux décisions, qui ne pouvait convenir qu'à de petites collectivités dont tous les membres auraient eu la faculté de s'assembler sur une seule place publique.

De plus, d'autres bons esprits qui ne partageaient pas ce sentiment anti-populaire n'imaginaient pas pour cela les institutions démocratiques telles que nous les connaissons. Rousseau, par exemple, conserva l'image d'une souveraineté exercée Si 71 1S intermédiaire par les citoyens, dans une vaste prairie où ils se seraient retrouvés chaque année pour délibérer dans le style helvétique des petits cantons montagnards. Les artisans (modernes) de la démocratie; se sont employés à la limiter plutôt qu'à l'étendra. (...) Et, dans ce but, ils ont érigé le principe :de la représentation en règle d'or du bon gouvernement et proscrit tout ce qui aurait pu ressembler à un exercice direct du pouvoir par le peuple.

(...) En dernière instance, la démocratie qui nous est familière se définit comme un système de relève électorale de spécialistes de la politique, où certains sont portés aux plus hautes responsabilités tandis que d'autres se trouvent remerciés par les électeurs tout en conservant de bonnes probabilités d'y revenir lors d'une consultation ultérieure. (...) Au demeurant, tout semble démontrer que la masse des citoyens apprécie le confort qui consiste à déléguer sa souveraineté tout en jouissant du droit de critiquer et même de sanctionner ceux à qui elle le délègue.

C'est bien cela : la démocratie est le régime dans lequel les dirigeants ne sont plus assurés de leurs lendemains du fait de la volonté populaire (...)

(Guy Hermet – Cahiers Français n°276 – Septembre 1996)

Document n° 2 :

Démocratie représentative

Le pouvoir politique est délégué à une partie de la population. Généralement, les représentants sont élus démocratiquement.

Démocratie directe

Les décisions politiques sont prises directement par le peuple (en assemblée générale, à l'occasion d'un référendum...).

Démocratie participative

Dans le cadre d'une démocratie représentative, les décisions sont prises par les représentants élus avec la participation des citoyens, sous deux formes au moins : la prise en compte

d'initiatives populaires ; la concertation avec les citoyens organisée par les détenteurs du pouvoir. Le terme de démocratie participative recouvre dans son usage académique une gamme relativement restreinte de pratiques, à travers divers dispositifs. (...) elle se présente comme un complément à la démocratie représentative, dont elle conteste pour diverses raisons la monopolisation du processus de décision par les élus. Elle peut être, et elle est souvent, une démocratie de proximité, permettant par exemple de discuter d'enjeux propres à un quartier ou une commune, mais n'a pas vocation à ignorer les questions d'intérêt national ou général. Dans tous les cas, son principe est d'organiser sur un thème précis un débat entre citoyens ordinaires, experts et élus, en assurant à l'ensemble des participants une égale considération et une information complète sur les données du problème traité.

(http://www.scienceshumaines.com/la-democratie-participative_fr_23207.html)

II) LES OCCASIONS DE VOTER

Document n°3

A) NIVEAU NATIONAL.

1) Les pouvoirs locaux.

a) La commune.

Son assemblée législative est le conseil municipal qui vote le budget; le maire est l'organe exécutif de la commune : il peut édicter des règlements, dirige les travaux communaux et exécute le budget.

Le conseil municipal est élu au suffrage universel direct pour une durée de six ans. Le conseil municipal élit le maire.

Le canton réunit plusieurs communes et n'a pas de budget propre.

b) Le département :

Son assemblée législative est le conseil général; depuis 1982 le président du conseil général a le pouvoir exécutif. Les conseillers sont élus dans le cadre du canton (il y a en France 4 000 cantons de tailles très différentes car le conseil général doit représenter à la fois un territoire et une population). Les conseillers généraux sont élus pour six ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours et sont renouvelables par moitié tous les trois ans. L'élection de chaque représentant se fait au niveau du canton.

L'exécutif du département est le président du conseil général : il dirige les services du département et ordonne le budget.

c) La région :

Les conseillers régionaux sont élus au suffrage universel direct (depuis 1986) au scrutin de liste à la proportionnelle. Ils votent le budget de la Région et sont responsables des services régionaux (action économique, formation professionnelle, constructions scolaires,...).

2) Les pouvoirs centraux.

a) Chef de l'Etat : élection

b) Gouvernement et chef de gouvernement : nomination par le chef de l'Etat et par le chef du gouvernement

c) Parlement : Assemblée Nationale et Sénat : élections

d) Le préfet : nomination

B) LES POUVOIRS SUPRANATIONAUX EUROPEENS.

- La commission Européenne :

- Le Conseil de l'Union Européenne

- Le Parlement Européen :

- La cour de justice

Document n°4 : Dans quels cas vote-t-on ?

- 1) Elections au niveau national.
 - Elections présidentielles : suffrage universel direct. Scrutin majoritaire à deux tours.
 - Elections législatives.
 - Elections sénatoriales.
- 2) Elections locales.
 - Elections régionales.
 - Elections municipales.
- 3) Elections professionnelles.
 - Prud'hommes
 - Elections des délégués d'entreprise.

III) LES MODES DE SCRUTIN ;

Document n°5

1) Le scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Est élu le candidat ou la liste qui obtient la majorité absolue des voix au premier tour (50 % + une voix) ou la majorité relative au second tour.

Au second tour, seuls peuvent se présenter les candidats qui ont obtenu plus d'un % donné de voix au premier tour. Certains candidats du premier tour peuvent se désister au second tour en faveur d'un candidat mieux placé. Ce système permet de dégager une majorité claire et de donner une stabilité au système mais il ne donne pas une bonne représentation des minorités.

2) Le scrutin proportionnel.

Son objectif est d'améliorer la représentation des différents courants d'opinion dans la population.

a) Principe

Supposons que nous ayons quatre listes en concurrence pour cinq sièges :

Liste A	82 000 voix
Liste B	54 000 voix
Liste C	32 000 voix
Liste D	22 000 voix
Total	190 000 suffrages exprimés.

On voit que pour obtenir un siège il faut 378 000 voix ($= 190\ 000 / 5$). 38 000 représente le quotient électoral.

La liste A gagne : $82\ 000 / 38\ 000 = 2,157$ donc 2 sièges.

La liste B gagne : $54\ 000 / 38\ 000 = 1,421$ soit 1 siège.

La liste C gagne : $32\ 000 / 38\ 000 = 0,84$ soit 0 siège.

La liste D gagne : $22\ 000 / 38\ 000 = 0,578$ soit 0 siège.

Il reste donc deux sièges non attribués. Il existe deux manières de les attribuer.

b) Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne.

On ajoute fictivement un siège et on refait les calculs:

La liste A : $82\ 000 / (2 + 1) = 27\ 333$.

La liste B : $54\ 000 / 2 = 27\ 000$.

La liste C : $32\ 000 = 32\ 000$

La liste D : $22\ 000 / 1 = 22\ 000$.

Le plus grand résultat est celui de la liste C; donc C gagne un siège.

On recommence le calcul pour C : $32\ 000 / 2 = 16\ 000$.

Cette fois ci c'est A qui obtient le résultat le plus élevé : un siège revient à A. Le résultat final

est donc :

Liste A : 3 sièges.

Liste B : 1 siège.

Liste C : 1 siège.

Liste D : 0 siège.

c) Répartition des sièges au plus fort reste.

On enlève les voix déjà utilisées pour chaque liste:

Liste A : $82\ 000 - (38\ 000 \times 2) = 6\ 000$.

Liste B : $54\ 000 - (38\ 000) = 16\ 000$.

Liste C : 32 000.

Liste D : 22 000.

Un siège revient à C et un siège revient à D. Le résultat final est alors :

Liste A : 2 sièges.

Liste B : 1 siège.

Liste C : 1 siège.

Liste D : 1 siège.

On voit que cette méthode favorise les plus petites listes.

Donc le scrutin proportionnel permet une meilleure représentation de l'ensemble des opinions mais il risque de donner, par exemple, une Assemblée Nationale morcelée et ne trouvant pas de majorité cohérente (c'était le cas de la IV^{ème} République).

III) DROITE ET GAUCHE : SIGNIFICATION

Document 6 :

Que le clivage droite/gauche structure, depuis la Révolution française, la vie politique française semble relever de l'évidence. Évidence pourtant fallacieuse : la multiplicité des forces politiques et des clivages incite à prôner le pluriel ; la succession de questions placées au centre de l'échiquier politique a provoqué des remaniements, souterrains d'abord, visibles ensuite, des forces et des cultures politiques.(...) Impossible dès lors de manier aisément ces deux mots, intimement liés à plus de deux cents ans d'histoire, mais impossible aussi de les balayer d'un revers de main. Il faut donc en déduire que le problème soulevé par l'existence d'un affrontement droite/gauche est des plus complexes. (...)

Il suffira donc de rappeler ici les grandes lignes d'analyses bien connues. « Droite » et « gauche » ne sont en rien des partis politiques. Il n'y a pas en France de bipartisme. Ni dans aucun autre pays d'Europe d'ailleurs, les États-Unis tendant seuls vers cette situation. Le pluriel s'impose donc et oblige à dire « les droites » et « les gauches ». (...) On sait qu'un clivage s'esquissa dès le 22 août 1789 dans l'enceinte de l'Assemblée nationale constituante, à l'occasion du premier vote sensible sur la future constitution : les députés votèrent en se plaçant à droite ou à gauche du président de séance, selon qu'ils souhaitaient un droit de veto large ou restreint pour le roi. (...) Être de droite ou de gauche au cours du long 19^e siècle en France consista donc *in fine* à être hostile ou favorable à la République, puis à refuser ou accepter sa laïcisation (...)

Si tout le monde ou presque est devenu républicain tandis que l'on continue de se classer à droite ou à gauche, il faut nécessairement admettre que la nature du clivage entre les droites et les gauches n'est pas immuable mais qu'au contraire, elle a changé avec le temps. (...) L'histoire de la France au 20^e siècle a été en effet dominée par une nouvelle question centrale qui s'est substituée à celle du siècle précédent. Une fois assurée la victoire politique de la République, la société s'est progressivement posée une nouvelle question, qui concernait désormais la nature exacte de cette « République triomphante ». Devait-on se satisfaire du régime institutionnel et juridique mis en place entre 1789 et 1905, fondé sur la « Liberté », ou bien pouvait-on encore pousser les feux et bâtir une République dont l'égalité sociale serait la clef de voûte, la garantie d'une vraie fraternité ? Autrement dit, la République devait-elle ou non devenir « sociale » ? (...)

Il fallut pourtant attendre l'année 1936 et la double victoire du mouvement ouvrier – consécration de la Section française de l'Internationale ouvrière comme premier parti de France et première grève générale réussie, avec occupation des usines de surcroît – pour que la République sociale commençât à se concrétiser véritablement. (...)

À propos du temps présent, au sens le plus restreint du mot, mon hypothèse est la suivante. La société française est depuis une vingtaine d'années engagée dans une période de transition entre un « court 20^e siècle » structuré par la question sociale, et un 21^e siècle (dans lequel elle est entrée dès la seconde moitié des années 1980), dominé – comme dans les autres pays d'Europe, mais sur un mode spécifique – par la « question européenne ». Cette transition explique le fort brouillage actuel du clivage droites/gauches auquel la société était habituée depuis plus d'un demi-siècle. (...)

(Gilles Richard : « Droites et gauches dans la vie politique française – Réflexion sur un affrontement pluriel » - « Vingtième siècle - Revue d'Histoire – 90 – Avril-Juin 2006)

Document 7

Pour le dire en quelques mots et proposer à nos adolescents une formule qui résume bien le débat : la droite pense que pour que la société aille mieux, il faut que les individus aillent mieux. La gauche pense à l'inverse que pour que les individus aillent mieux, il faut que la société aille mieux.

La droite part de l'individu et considère qu'une société harmonieuse est le fruit, ou la somme, de la réussite ou du bien-être individuel. La gauche fait le chemin inverse, en considérant qu'il ne peut y avoir de bien-être individuel qu'au sein d'une société harmonieuse. La réussite collective précède et conditionne la réussite individuelle. C'est une distinction fondamentale qui traverse la science économique, la sociologie, et l'ensemble des sciences humaines. Il est logique qu'on la retrouve dans le champ politique.

Détaillons un peu.

Pour la droite, l'initiative individuelle est le moteur de la société. C'est elle qu'il faut favoriser, à qui il faut donner les moyens de son épanouissement. Le désir de réussir, l'envie de s'enrichir, la volonté de s'élever socialement : voilà des motivations que la droite reconnaît comme les principaux moteurs de l'action.

Elle s'interdit de porter un jugement moral : l'avidité ou l'appât du gain n'ont pas à être condamnés puisque la fameuse « *main invisible* » se charge de transformer ces vices privés en vertus publiques. Les mécanismes sont connus : la volonté de réussir provoque le besoin de s'instruire, de créer des entreprises, d'innover, ce qui au final crée de la croissance, des emplois et plus généralement de la richesse. Celle-ci peut alors être plus ou moins redistribuée par l'Etat, au travers de dispositifs comme la sécurité sociale, l'assurance chômage, l'enseignement, ou les infrastructures collectives.

La limite de ce raisonnement, c'est que ça ne marche pas aussi bien que prévu. La gauche pointe précisément cette faiblesse : depuis 20 ans en particulier, la richesse créée par la croissance n'a profité qu'à une très petite minorité, ce qui a conduit à une explosion des inégalités entre les classes aisées et les classes modestes. Elle réclame en conséquence davantage de régulation : en clair, que l'on cesse de se reposer sur l'initiative individuelle en pensant que les problèmes collectifs se résoudreont d'eux-mêmes grâce à la main invisible.

La gauche propose en effet d'inverser la perspective. Elle constate que tout le monde ne part pas dans la vie avec les mêmes armes et que le mécanisme de la main invisible ne peut fonctionner que si chacun démarre avec le même bagage, dans le même contexte.

Elle propose de commencer par travailler ce contexte, afin que chacun dispose d'un capital de départ financier, culturel, symbolique, à peu près équivalent. C'est la raison pour laquelle les questions d'éducation, de protection sociale, d'infrastructure, de logement etc. sont si présentes dans son discours, là où la droite parle plus volontiers d'aider les entreprises et les entrepreneurs, ou met en avant « *la France qui se lève tôt* ». (...) Chacune des visions porte naturellement une part de vérité et une part d'exagération. Aucune n'est suffisante et nos adolescents doivent en être conscients. Que cela ne les empêche pas de pencher d'un côté ou de l'autre. L'important, c'est de comprendre les termes du débat, et d'y participer.

(Patrick Moynot, maître de conférences à Sciences Po Paris / 3 *La droite et la gauche expliquées à ma fille* »- *Le Monde.fr* | 20.03.2012)

Document 8

A gauche, le goût de l'égalité, de la liberté des moeurs, de la laïcité, de la défense des plus faibles, fussent-ils coupables, de l'internationalisme, des loisirs, du repos (les congés payés, la retraite à 60 ans, la semaine de 35 heures...), de la compassion, de la solidarité... À droite celui de la réussite individuelle, de la liberté d'entreprendre, de la religion, de la hiérarchie, de la sécurité, de la patrie, de la famille, du travail, de l'effort, de l'émulation, de la responsabilité... La justice ? Ils peuvent s'en réclamer les uns et les autres. Mais ils n'en ont pas la même conception. À gauche, la justice est d'abord équité : elle veut les hommes égaux, non seulement en droits mais en fait. Aussi se fait-elle volontiers réparatrice et égalitariste. Sa maxime serait : « *À chacun selon ses besoins.* » Celui qui a déjà la chance d'être plus intelligent ou plus cultivé, de faire un travail plus intéressant ou plus prestigieux, pourquoi faudrait-il en outre qu'il soit plus riche ? (...) À droite, la justice est plutôt conçue comme une sanction ou une récompense. L'égalité des droits suffit, qui ne saurait annuler l'inégalité des talents et des performances. Pourquoi les plus doués ou les plus travailleurs ne seraient-ils pas plus riches que les autres ? Pourquoi ne feraient-ils pas fortune ? Pourquoi leurs enfants ne pourraient-ils profiter de ce que leurs parents ont amassé ? La justice, pour eux, est moins dans l'égalité que dans la proportion. Aussi se fait-elle volontiers élitiste ou sélective. Sa maxime serait : « *À chacun selon ses mérites.* » Protéger les plus faibles ? Soit. Mais pas au point d'encourager la faiblesse, ni de décourager les plus entreprenants, les plus talentueux ou les plus riches !

Ce ne sont que des tendances, qui peuvent traverser chacun d'entre nous, chaque courant de pensées (...), mais qui me paraissent au total assez claires pour qu'on puisse à peu près s'y retrouver. La démocratie, parce qu'elle a besoin d'une majorité, pousse à cette bipolarisation. (...) Droite et gauche ne sont que des pôles, je l'ai dit, et nul n'est tenu de s'enfermer dans l'un des deux.

(André Comte Sponville, *Dictionnaire philosophique*, PUF, 2001)

Document 9 : qu'est ce que l'extrême-droite ?

L'expression extrême droite hante commentaires et analyses de l'actualité politique française depuis la fin des années 1970(...) Son ambiguïté fondamentale est qu'elle est généralement utilisée par les adversaires politiques de l'extrême droite comme une expression stigmatisante, (...). Dans la France contemporaine, il n'est pratiquement jamais assumé par ceux qui en relèvent, qui préfèrent se désigner, à l'instar du RN/FN, par les appellations de « mouvement national » ou de « droite nationale ». En 1996 déjà, le FN envoyait à la presse un communiqué protestant contre l'étiquette d'extrême droite qui lui était accolée, expliquant que l'extrême droite signifiait « le refus de la démocratie et des élections, l'appel à la violence, le racisme et la volonté d'installer le parti unique » qui, effectivement, ne figuraient pas dans son programme.

(...) Comme nous le verrons, la notion d'extrême droite renvoie à des partis et mouvements idéologiquement très hétérogènes. Pourtant, la littérature scientifique s'accorde à valider l'existence d'une famille de partis d'extrême droite, (...) Cette approche n'est valable que si l'on admet la représentation classique des idées politiques selon le clivage droite-gauche, et même, de manière linéaire, sur un axe droite-gauche,

(...) Peut-on définir aujourd'hui une famille des partis politiques d'extrême droite ? Et si oui, le Front national, puis le Rassemblement national y appartiennent-ils, bien qu'ils s'en défendent vigoureusement ? Si on les inclut, dans quel sous-groupe les classer ? Ces questions figurent parmi celles qui font débat au sein de la communauté scientifique et il est d'autant plus difficile d'y apporter des réponses tranchées les années 1990 et suivantes ont vu émerger ou se renforcer un certain nombre de formations inclassables (Forum pour la démocratie aux Pays-Bas, Union démocratique du centre en Suisse, Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni [UKIP, puis parti du Brexit] outre-Manche...) Dans les années 1990-2000, il était possible de définir une famille de l'extrême droite dont toutes les composantes réunissaient un certain nombre de critères. La tentative la plus aboutie de classification était celle du politologue néerlandais Cas Mudde, dans sa thèse intitulée *The Extreme Right Party Family. An ideological approach* (1998). Pour lui appartenaient à l'extrême droite les formations qui combinaient le nationalisme (étatique ou ethnique), l'exclusivisme (donc le racisme, l'antisémitisme, l'ethnocentrisme ou l'ethnodifférentialisme), la xénophobie, des traits antidémocratiques (culte du chef, élitisme, monisme, vision organiciste de l'État), le populisme, l'esprit anti-partis, la défense de la loi et de l'ordre, le souci de l'écologie, une éthique de valeurs insistant sur la perte des repères traditionnels (famille, communauté, religion) et un projet socio-économique mélangeant corporatisme, contrôle étatique sur certains secteurs stratégiques et croyance forte dans le

jeu naturel du marché. La liste des partis qui correspondaient à cette description comprenait les principales formations qui, en Europe occidentale, avaient connu des succès électoraux importants dans les années 1980-2000 (FPÖ, FN, Vlaams Blok devenu Vlaams Belang en 2004, Ligue du Nord).

(...) Fondé en 1972 par Jean-Marie Le Pen, le Front national, devenu en 2018 Rassemblement national, était incontestablement à l'origine un parti d'extrême droite, (...). Le FN était d'extrême droite par son programme : unique parti important à imputer le chômage à la seule présence des immigrés, il était en outre partisan de « l'inversion des flux migratoires », ce qui supposait de fait l'expulsion massive des étrangers, qu'ils soient ou non en situation régulière. Son chef assumait publiquement son adhésion aux principes de l'inégalité des races, (...) Marine Le Pen, dès son accession à la présidence du FN en 2011, a voulu entamer une politique de « dédramatisation » du parti, dont l'objectif était de faire de sa formation une alternative crédible à ce qu'elle appelle le « système », à savoir l'ensemble des partis de droite et de gauche. (...). Elle modifie certaines positions du parti, préférant par exemple l'expression « priorité nationale » à celle de « préférence nationale » ou remplaçant la volonté d'inverser les flux migratoires par celle de réduire drastiquement l'immigration légale, (...)

(Jean-Yves Camus : *Encyclopédie Universalis* – Article « Extrême-Droite » - <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/extreme-droite/>)

Document 10 : le centre existe-t-il ?

Une fraction de la société française, plus ou moins large selon les époques mais jamais insignifiante, croit à l'existence du centre et se reconnaît dans les discours des leaders centristes.(...) On ne peut cependant se fier aux seuls mots qui, comme toujours en politique, mêlent le vrai et le faux de manière inextricable. (...) Chez qui retrouve-t-on le plus souvent cette aspiration centriste, ce rejet d'un système partisan binaire ? C'est une question décisive pour qui cherche à comprendre le phénomène centriste – pas de force politique, en effet, sans citoyens concrets qui s'y engagent – dont la réponse peut aider à mieux cerner l'existence de notre objet. Certainement pas à gauche chez les anarcho-syndicalistes, ni, du moins le plus souvent, chez les socialistes, ni chez les communistes (si on laisse de côté les années les plus récentes, celles du délitement général). Tous privilégient à leur manière l'affrontement bipolaire en souhaitant clairement la victoire de leur camp sur l'autre. (...) Ni, à droite, chez les traditionalistes, opposés à tout compromis depuis les temps fondateurs de la Contre-Révolution, ni chez les libéraux, pourfendeurs jamais pris en défaut des ennemis du capitalisme, (...). La famille démocrate-chrétienne est en revanche fondamentalement centriste dans ses aspirations, sinon dans ses pratiques politiques. (...) Plus récemment encore, depuis l'après-68, a progressivement émergé une nouvelle famille politique : les écologistes. Même si les militants issus des gauches ont depuis plusieurs décennies joué le premier rôle dans les formations qui se sont successivement créées dans cette mouvance, et si les Verts depuis 1984 sont ancrés à gauche, il faut rappeler qu'il existe une minorité d'écologistes de droite¹², et souligner l'existence d'une tendance de fond (celle incarnée par Antoine Waechter par exemple) qui refuse de se définir par rapport au clivage droite-gauche. (...).

(Gilles Richard : « *Réflexions sur le centre et le centrisme* » dans Jean Garrigues, Bernard Lachaise, Gilles Richard (dir) « *Les territoires du politique* » - PUR – 2012)

IV) UN OUTIL EN SCIENCES SOCIALES : LE SONDAGE D'OPINION

Document n° 11 : Principes de construction des sondages

Imaginons qu'une élection doive avoir lieu dans une petite ville comprenant 10 000 électeurs. Deux candidats se présentent : Ribouldingue et Filochard. Tous les électeurs voteront pour l'un ou l'autre des candidats (il n'y a donc pas d'abstention) et leur choix est ferme et définitif : 75% voteront Ribouldingue et 25% voteront Filochard mais tant que l'élection n'a pas lieu, personne ne le sait.

Imaginons maintenant qu'un institut de sondage tente de le savoir et décide, par souci d'économie, d'interroger une seule personne. Les résultats qu'en tirera l'institut de sondage seront, bien entendu, faux. Si la personne interrogée déclare voter Ribouldingue (notons qu'on a 3 chances sur 4 d'être dans ce cas), l'Institut va déclarer que 100% des électeurs votent Ribouldingue alors qu'ils ne sont que 75% en réalité. L'erreur est de 25 points et il y a 3 chances sur 4 de la faire. Si la personne interrogée déclare voter Filochard, on va annoncer 100% alors qu'il n'y a que 25% d'électeurs pour Filochard : l'erreur est énorme : de 75 points ! Mais il n'y a « qu'un » risque sur 4 de la faire. Remarquons au passage que le risque d'erreur est le même qu'il y ait cent, 10 000 ou un million d'électeurs.

Interroger un trop petit nombre de personnes n'a donc, effectivement, pas de valeur. Ainsi, il faut se méfier des micro-trottoirs qu'on voit à la télévision.

Un sondage qui n'est guère meilleur.

L'institut décide alors d'interroger 2 personnes. Les cas sur lequel il peut tomber sont au nombre de trois : les deux personnes votent Ribouldingue, les deux votent Filocharde ou bien une vote Ribouldingue et l'autre Filocharde. (mais rappelons qu'on a une chance sur quatre de tomber sur quelqu'un qui vote Filocharde et trois sur quatre de tomber sur quelqu'un qui vote Ribouldingue).

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Résultats du sondage	Probabilité d'obtenir ces réponses	Résultats annoncés à partir du sondage	Résultats réels	Erreur faite
A et B votent Ribouldingue	$0,75 \times 0,75 = 0,5625$ (ou 56,25%)	100% pour Ribouldingue 0% pour Filocharde	75% pour R 25% pour F	25 points
A vote Ribouldingue et B vote Filocharde ou A vote Filocharde et B vote Ribouldingue	$(0,75 \times 0,25) + (0,25 \times 0,75) = 0,375$ (ou 37,5 %)	50% pour R 50% pour F	75% pour R 25% pour F	25 points
A et B votent Filocharde	$0,25 \times 0,25 = 0,0625$ (ou 6,25%)	100 % pour Filocharde 0 % pour Ribouldingue	75% pour R 25% pour F	75 points

On voit qu'on a 56% de risques de faire une erreur de 25 points, 37% de risques de faire une erreur de 25 points mais on a seulement 6,25% de risques de faire une grosse erreur de 75 points.

Un institut de sondage qui pourrait faire un peu plus d'efforts.

L'institut, ne reculant devant aucun sacrifice, décide alors d'interroger 3 personnes. Cette fois ci quatre cas sont possibles : les 3 votent R, 2 votent R et un vote F, deux votent F et un R ou bien les trois votent F. Les résultats peuvent être présentés dans le tableau ci-dessous.

Résultats du sondage	Probabilité d'obtenir ces réponses	Résultats annoncés à partir du sondage	Résultats réels	Erreur faite
<u>Cas 1</u> : 3 Ribouldingue	$0,75 \times 0,75 \times 0,75 = 42,18\%$	100% R 0% F	75% R 25% F	25 points
<u>Cas 2</u> : 2 voix pour R, 1 voix pour F - A vote R, B vote R, C vote F - A vote R, B vote F, C vote R - A vote F, B vote R, C vote R	On a trois fois : $0,75 \times 0,75 \times 0,25 = 14,06\%$ Donc on a : $3 \times 14,06 = 42\%$	66% pour R 33% pour F	75% R 25% F	9 points sur R 8 points sur F
<u>Cas 3</u> : - A vote F, B vote F, C vote R - A vote F, B vote R, C vote F - A vote R, B vote F, C vote F	On a trois fois : $0,25 \times 0,25 \times 0,75 = 4,68\%$ Donc : $3 \times 4,68 = 14,04\%$	33% pour R 66% pour F	75% R 25% F	42 points sur R 41 points sur F
<u>Cas 4</u> : les 3 votent F	$0,25 \times 0,25 \times 0,25 = 1,56\%$	100 % pour F 0 % pour R	75% R 25% F	75 points sur R 75 points sur F

On voit qu'on peut faire une très grosse erreur de 50 et 75 points mais il y a 1,5 % de risques de la faire (cas n°4). On peut faire une grosse erreur de 40 points mais il y a 14 % de risques de la faire (cas 3). On peut faire une erreur de 25 points mais il y a 42 % de risques de la faire (cas 1). Enfin, on peut trouver le résultat à 8 ou 9 points près avec 42% de chances d'y arriver (cas 2) : remarquons au passage qu'il est remarquable d'arriver à un tel résultat en interrogeant trois personnes.

Que se passe-t-il maintenant si on interroge 10 personnes ? On peut toujours faire les mêmes erreurs : tomber, par exemple, sur 10 personnes qui votent toutes Filochard ou toutes Ribouldingue mais, intuitivement, on comprend que ces cas sont fortement improbables.

Conclusion.

Donc, plus on interroge de personnes, plus le risque de faire de grosses erreurs est faible. Ainsi, si on interroge 1000 personnes, on peut faire de très grosses erreurs (tomber sur 1000 personnes qui votent filochard par exemple) mais le risque est infime. En fait, dans ce cas, on a 96 chances sur 100 de tomber sur le bon résultat à 3 points près ; ainsi, si, dans notre exemple, on interroge 1000 personnes, on a 96 chances sur 100 que le sondage donne entre 72 et 78% des gens déclarant voter pour Ribouldingue et entre 22 et 28% déclarant voter pour Filochard, et ceci sera vrai quel que soit le nombre total de votants : 10 000 ou un million. Ce « 3 points d'erreur » est ce qu'on appelle la « marge d'erreur ». On peut, bien sûr, réduire la marge d'erreur en interrogeant plus de personnes encore mais, passé 1000 personnes, cette erreur se réduit très peu alors que le sondage est de plus en plus coûteux.

En pratique cela veut dire que si un sondage annonce que Ribouldingue obtiendrait 51 % des voix et Filochard 48% des voix, on ne peut rien en tirer car en réalité, il faudrait dire que R obtiendrait entre 48 et 54 % des voix et F entre 45 et 51% des voix. On ne peut donc rien en conclure quant à l'issue de l'élection.

Document n° 12

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
Taille de l'échantillon	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
1 100	1,3	1,8	2,4	2,7	2,9	3,0
1 200	1,2	1,7	2,3	2,6	2,8	2,8
1 300	1,2	1,6	2,2	2,5	2,7	2,7
1 400						
1 500	1,1	1,5	2,0	2,3	2,4	2,5
1 600	1,1	1,5	2,0	2,3	2,4	2,5
1 700	1,0	1,4	1,9	2,2	2,3	2,4
1 800	1,0	1,4	1,9	2,1	2,3	2,3
1 900	1,0	1,4	1,8	2,1	2,2	2,3
2 000	1,0	1,3	1,8	2,0	2,2	2,2
2 500	0,9	1,2	1,6	1,8	1,9	2,0
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de 3 000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 1,1. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,9% et 11,1%.

V) LES VARIABLES SOCIO CULTURELLES DU VOTE ET DES ELECTORATS

Document n° 13 : Taux de participation et de mobilisation électorale

Le **taux de participation électorale** mesure le rapport entre le **nombre de votants** et le **nombre d'inscrits** sur les listes électorales (ou alors la population en âge de voter). Ainsi, on peut trouver deux chiffres différents selon la base de calcul (plus généralement c'est le nombre d'inscrits qui est le plus largement utilisé car jugé plus représentatif).

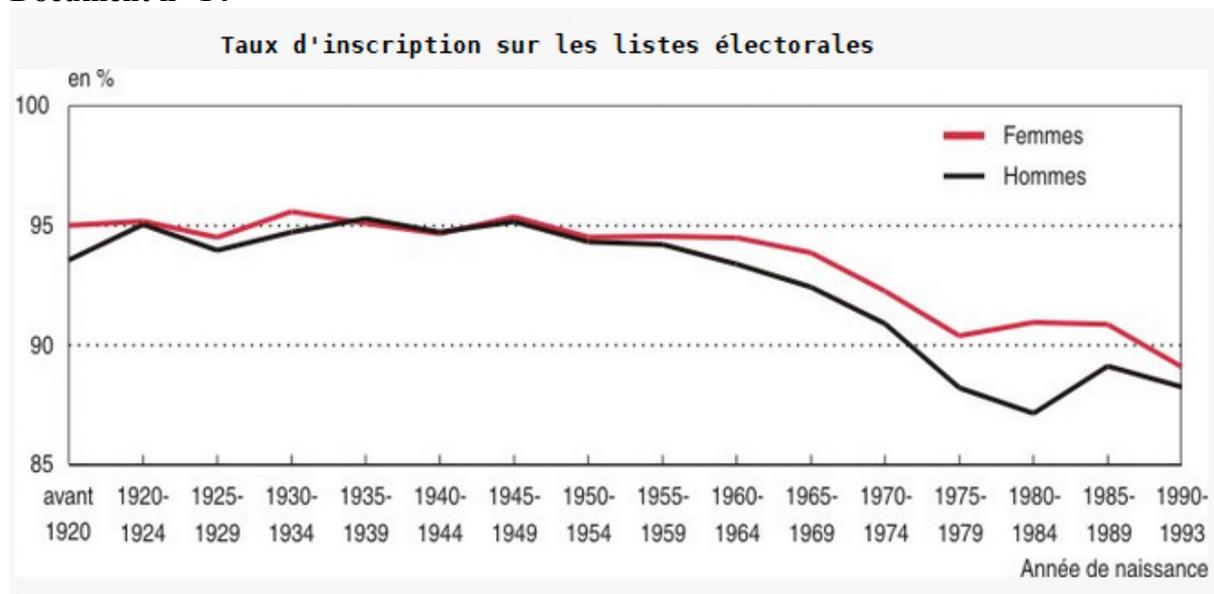
Le **taux de mobilisation électorale** est le rapport entre le **nombre de votants** et la **population utilisée comme référence**. On peut ainsi mesurer le **taux de mobilisation des 18-25 ans**, des **hommes** ou des **femmes** ou encore selon la **catégorie sociale**. Cela permet de donner une analyse fine des **comportements électoraux**.

Le **taux d'abstention** se calcule en faisant le rapport entre le **nombre d'abstentionnistes** et les **personnes inscrites** sur les listes électorales. C'est ce calcul qui est le plus souvent médiatisé et mesure le degré d'adhésion et d'intérêt des citoyens pour le scrutin.

Exercice fictif : taux d'inscription, de participation et d'abstention

	CATEGORIE A			CATEGORIE B		
	Population en âge de voter	Nombre d'inscrits sur les listes électorales	Nombre de suffrages exprimés aux élections	Population en âge de voter	Nombre d'inscrits sur les listes électorales	Nombre de suffrages exprimés aux élections
ANNEE 1	5 000	4000	3100	8000	6000	4000
ANNEE 2	6000	5000	3500	7000	5500	3500

Document n° 14



<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281060>

Document n° 15

Les sans-diplôme sont moins souvent inscrits

en % d'électeurs potentiels

Pays de naissance	Diplôme				
	Ensemble	Aucun	Inférieur au Bac	Bac	Supérieur au Bac
Ensemble	93	85	93	94	96
France	94	88	94	95	97
Étranger	75	64	77	77	83
Dont :					
- immigrés*					
- nés Français à l'étranger	85	74	86	89	90

* immigrés : nés étrangers à l'étranger.

Champ : Français nés avant le 21 avril 1994, résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Participation électorale 2012

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281060>

Document 16

	EXG	PCF	LFI	EELV	PS/PRG/ /DVG	LREM !/ MoDem	LR/UDI/ DVD	DLF	FN	Autres	Total %
ENSEMBLE	0,8	3	11	3	10,2	32,2	21,5	1	14	3,3	100
AUTOPOSITIONNEMENT POLITIQUE											
Très à gauche	13	23	49	4	1	6	0	0	1	3	100
A gauche	1	10	33	5	26	20	1	0	1	3	100
Plutôt à gauche	1	5	13	5	24	44	2	1	2	3	100
<i>S/T Gauche</i>	2	9	25	5	22	30	2	0	2	3	100
Au centre	0	0	3	2	4	64	18	1	4	4	100
Plutôt à droite	0	0	2	0	1	44	44	2	4	3	100
A droite	0	0	0	0	0	18	61	2	18	1	100
Très à droite	0	2	0	0	2	0	11	4	81	0	100
<i>S/T Droite</i>	0	0	1	0	1	26	46	2	22	2	100
Ni à gauche, ni à droite	1	0	10	3	12	28	12	0	30	4	100

Document 17

	EXG	PCF	LFI	EELV	PS/PRG/ DVG	LREM !/ MoDem	LR/UDI/ DVD	DLF	FN	Autres	Total %
 ENSEMBLE	0,8	3	11	3	10,2	32,2	21,5	1	14	3,3	100
SEXE											
Homme	1	4	11	2	11	33	20	1	15	2	100
Femme	0	3	11	4	10	31	23	1	13	4	100
ÂGE											
18-24 ans	0	2	18	5	10	32	11	3	14	5	100
25-34 ans	1	1	21	6	10	33	9	2	13	4	100
35-49 ans	1	3	10	3	10	29	17	0	23	4	100
50-59 ans	1	3	14	5	11	34	15	1	14	2	100
60-69 ans	1	5	7	2	8	33	28	1	10	5	100
70 ans et plus	0	3	6	1	11	33	34	1	10	1	100

Document n°18 : Le problème : effet de vieillissement ou de génération ?

On constate fréquemment, dans les enquêtes d'opinion, un lien entre l'âge et les opinions. Les plus âgés tendent à être plus religieux, plus favorables à l'autorité, plus hostiles au libéralisme des mœurs et à voter plus à droite.

On sait, classiquement, que deux types d'explication peuvent rendre compte de cet état de fait.

1). Il peut s'agir d'un phénomène de vieillissement: l'avancement en âge s'accompagne, pour des raisons qu'il reste à préciser, d'un changement des opinions. C'est le cas, par exemple des attitudes à l'égard de la fraude. Les nouvelles générations arrivent à l'âge adulte avec un niveau élevé de tolérance à la fraude et cette tolérance s'érode au cours de leur vie¹.

2). Il peut s'agir d'un changement des opinions par renouvellement des générations. C'est le cas de la pratique religieuse, du libéralisme des mœurs et des valeurs de tolérance à l'égard des immigrés. Les générations les plus âgées ont un niveau relativement élevé de pratique religieuse, d'hostilité au libéralisme des mœurs et d'intolérance à l'égard des immigrés. Les générations plus jeunes ont en revanche un niveau un moindre niveau de pratique religieuse ainsi qu'un niveau relativement élevé de libéralisme des mœurs et de tolérance à l'égard des immigrés. Et les différentes générations tendent à conserver tout au long de leur vie le niveau d'attitude qu'elles avaient dans ces domaines lors de leur entrée dans l'âge adulte, moyennant naturellement des variations dues aux effets de période.

Dans un tel cas, les nouvelles générations moins « conservatrices » remplaçant les anciennes par le jeu du renouvellement démographique, le renouvellement des générations mènera mécaniquement, à moyen terme, à une baisse de la pratique religieuse globale et à une montée du libéralisme des mœurs et de la tolérance à l'égard des immigrés.

Qu'en est-il du vote ? Depuis plus de trente ans, toutes les enquêtes disponibles confirment que les vieux votent plus à droite que les jeunes. S'agit-il d'un effet de vieillissement ou d'un effet de génération ? Est-il vrai que, selon le proverbe, on soit révolutionnaire à vingt ans et conservateur quand on a la tête chenue ? Ou, au contraire, les nouvelles générations, plus à gauche, sont -elles vouées à remplacer inexorablement les anciennes générations plus droitières, assurant à la gauche un avenir électoral plein de promesses ?

1). *Ecart entre les générations*

En 1978, l'écart entre la cohorte la plus âgée et la cohorte la plus jeune est de l'ordre de 30 points. De 1988 à 2002, l'écart se resserre : il n'est plus que de 20 points. En 2007, élection marquée par une forte polarisation entre les générations, l'écart s'élargit à nouveau et revient à 30 points.

2). *Baisse du vote de gauche dans les cohortes*

Dans toutes les cohortes, sauf une, le vote de gauche est plus élevé en début de période (1978) qu'en fin de période (2007). Cela est-il dû à l'effet du vieillissement ou à la baisse du vote de gauche entre ces deux dates ? Les graphiques 2 et 3 permettront de répondre à cette question.

3). *L'entrée dans la carrière électorale*

A une très intéressante exception près, toutes les cohortes commencent leur carrière électorale par un niveau de vote de gauche élevé.

1978, la génération née de 1951 à 1960, (18-27 ans en 1978) : 63%

1988, les 1961-1970, (18-27 ans en 1988) : 65%

2002, les 1978-1984 (18-24 ans en 2002) : 62%

2007, les 1985-1989 (18-22 ans en 2007) : 63%

Le vote de gauche diminue ensuite. Pour les 1961-70, qui avaient 18-27 ans en 1988, il chute dès l'élection suivante en 1995. Pour les 1980-1984, qui avaient 18-22 ans en 2002, il chute dès l'élection suivante en 2007. Pour les 1951-1960, qui avaient 18-27 ans en 1978, le vote de gauche se maintient à peu près au même niveau en 1988 mais chute en 1995.

(Etienne Schweisguth : « Vote et âge. Effet de vieillissement ou de génération ? » - Centre d'études européennes de Sciences Po - mars 2011)

Document 19

	EXG	PCF	LFI	EELV	PS/PRG/ DVG	LREM !/ MoDem	LR/UDI/ DVD	DLF	FN	Autres	Total %
ENSEMBLE	0,8	3	11	3	10,2	32,2	21,5	1	14	3,3	100
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ											
Cadre	2	0	11	5	15	36	22	1	5	3	100
Profession intermédiaire	0	4	17	5	10	34	14	1	11	4	100
Employé	1	1	14	3	6	29	15	3	22	6	100
Ouvrier	4	3	11	4	8	26	14	0	29	1	100
Retraité	0	4	7	1	10	34	30	1	10	3	100

Document 20

	EXG	PCF	LFI	EELV	PS/PRG/ DVG	LREM !/ MoDem	LR/UDI/ DVD	DLF	FN	Autres	Total %
ENSEMBLE	0,8	3	11	3	10,2	32,2	21,5	1	14	3,3	100
STATUT DE L'INTERVIEWÉ											
Salarié	1	3	13	4	10	32	16	1	16	4	100
<i>Dont... Salarié du privé</i>	2	4	10	3	8	35	17	1	16	4	100
<i>Dont... Salarié du public</i>	0	2	18	5	13	27	15	1	16	3	100
A votre compte	2	0	9	3	10	28	23	2	22	1	100
Au chômage	0	0	18	2	9	32	14	3	20	2	100

Document 21

	EXG	PCF	LFI	EELV	PS/PRG/ DVG	LREM !/ MoDem	LR/UDI/ DVD	DLF	FN	Autres	Total %
ENSEMBLE	0,8	3	11	3	10,2	32,2	21,5	1	14	3,3	100
DERNIER DIPLÔME OBTENU											
Inférieur au bac	1	4	8	2	10	28	23	1	21	2	100
Baccalauréat	1	4	13	2	10	31	20	1	14	4	100
Bac +2	0	2	13	4	9	36	21	1	9	5	100
Au moins Bac +3	1	2	12	4	11	38	21	1	7	3	100

Document 22

	EXG	PCF	LFI	EELV	PS/PRG /DVG	LREM !/ MoDem	LR/UDI/ DVD	DLF	FN	Autres	Total %
ENSEMBLE	0,8	3	11	3	10,2	32,2	21,5	1	14	3,3	100
RELIGION											
Catholique	1	2	6	2	9	32	29	1	15	3	100
<i>Dont pratiquant régulier</i>	0	1	2	1	0	40	37	2	14	3	100
<i>Dont pratiquant occasionnel</i>	0	1	3	3	10	29	38	1	13	2	100
<i>Dont non pratiquant</i>	1	3	7	2	10	32	25	1	16	3	100
Autre religion	6	3	15	2	12	28	17	0	8	9	100
Sans religion	0	4	19	4	13	32	9	1	15	3	100

Document 23 – Les explications de l'importance de la variable religieuse : le cas des catholiques et des musulmans

Y a-t-il un vote juif? Ou catholique? Ou protestant? Ou musulman? Les politologues interrogés répondent par l'affirmative. Malgré la laïcisation de la société française, la variable religieuse reste déterminante dans le vote des citoyens. Elle renforce des tendances historiquement lourdes. Depuis quelques années, elle subit des inflexions, confirmées dans les intentions de vote pour la prochaine élection présidentielle que révèlent les enquêtes d'opinion. (...) De 50% à 60% d'électeurs français se définissent comme catholiques, dont 14% comme «pratiquants». Leur comportement électoral est d'autant plus frappant à étudier qu'il s'écarte de la moyenne nationale. «Plus on est catholique pratiquant, plus on vote à droite, notamment vers l'UMP, et avec une prime très nette à Nicolas Sarkozy», observe Jérôme Fourquet.

Quand il rassemble autour de 28% des intentions de vote de l'ensemble des Français au premier tour, le président sortant «monte» à 34% chez les catholiques non pratiquants et à 45% chez les pratiquants. A l'inverse, le candidat socialiste François Hollande ne recueille que 16% des intentions de vote des catholiques pratiquants (24% des non-pratiquants). La tendance s'amplifie au second tour: Nicolas Sarkozy réunirait 70% des suffrages des pratiquants et même 55% des non pratiquants. Cette préférence à droite de l'électorat catholique —probablement accentué par la variable de l'âge (l'électorat catholique est plus âgé que la moyenne)— remonte à loin dans l'histoire politique de la France, depuis la Révolution et les combats laïques des XIXe et XXe siècles. Elle s'identifie à des «valeurs» d'ordre, de sécurité, de légitimité. Au delà des préoccupations communes (emploi, éducation) qui sont prioritaires, les principaux «marqueurs» du vote catholique sont, selon les spécialistes, la défense de la famille, le choix de l'école privée, le refus de l'euthanasie active et de la revendication homosexuelle (mariage gay, adoption).(...) Dans cet électorat, le candidat centriste François Bayrou ne jouit plus de la «surcote» dont il avait bénéficié en 2007, mais il reste un peu au-dessus de la moyenne nationale: il est à 15% chez les catholiques pratiquants et à 12% chez les non-pratiquants. Il y a cinq ans, il était à 27% chez les pratiquants contre 20% en moyenne nationale. Le rapport avec Marine Le Pen et le Front national bouge également. A l'époque de la montée en puissance de Jean-Marie Le Pen, il existait une corrélation forte entre la pratique catholique et le rejet du vote Front national. C'est moins vrai aujourd'hui. Le vote catholique n'est plus aussi hermétique aux idées frontistes.

(...) Reste le vote musulman, estimé à 5% de l'électorat. Il est très marqué par l'abstention. Moins de la moitié des musulmans se déplacent pour aller voter, ce qui est la traduction

électorale de leur faible niveau d'intégration dans la société française. Mais il est très homogène et très marqué à gauche. Selon les derniers sondages d'intentions de vote, 80% des électeurs musulmans s'apprêteraient à voter François Hollande au second tour de l'élection dans le cadre d'un duel avec Nicolas Sarkozy. Ce vote massif pour la gauche est ancien. Celle-ci bénéficie de son image émancipatrice et décolonisatrice. (...)

Si on ne peut nier la place du facteur religieux dans le vote des 22 avril et 6 mai prochains, on doit relever que ces électorats religieux demeurent très minoritaires. Avec 14 % de catholiques pratiquants, 2 % à 3% de protestants, 5 % à 6 % de musulmans, moins de 1% de juifs, cet électorat religieux forme à peine 30% de l'électorat. Nous sommes bien loin des États-Unis. (« [Présidentielle 2012: pour qui vont voter les juifs, les catholiques, les protestants, les musulmans?](#) », Henri Tincq, Slate, 2012)

Document 24

	EXG	PCF	LFI	EELV	PS/PRG /DVG	LREM !/ MoDem	LR/UDI/ DVD	DLF	FN	Autres	Total %
ENSEMBLE	0,8	3	11	3	10,2	32,2	21,5	1	14	3,3	100
NIVEAU DE REVENU DU FOYER											
Moins de 1 250 €	3	6	13	4	11	17	16	1	25	4	100
De 1 250 à 2 000 €	1	5	12	2	9	29	20	1	19	2	100
De 2 000 à 3 000 €	0	3	11	2	13	31	20	1	15	4	100
Plus de 3000 €	0	2	10	2	9	43	24	1	7	2	100

Sondage Ipsos – Législatives 2017 – enquête du 7 au 10 Juin 2017 auprès de 4003 personnes inscrites sur les listes électorales, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Échantillon interrogé par Internet. Méthode des quotas : sexe, âge, profession de l'individu, région, catégorie d'agglomération.

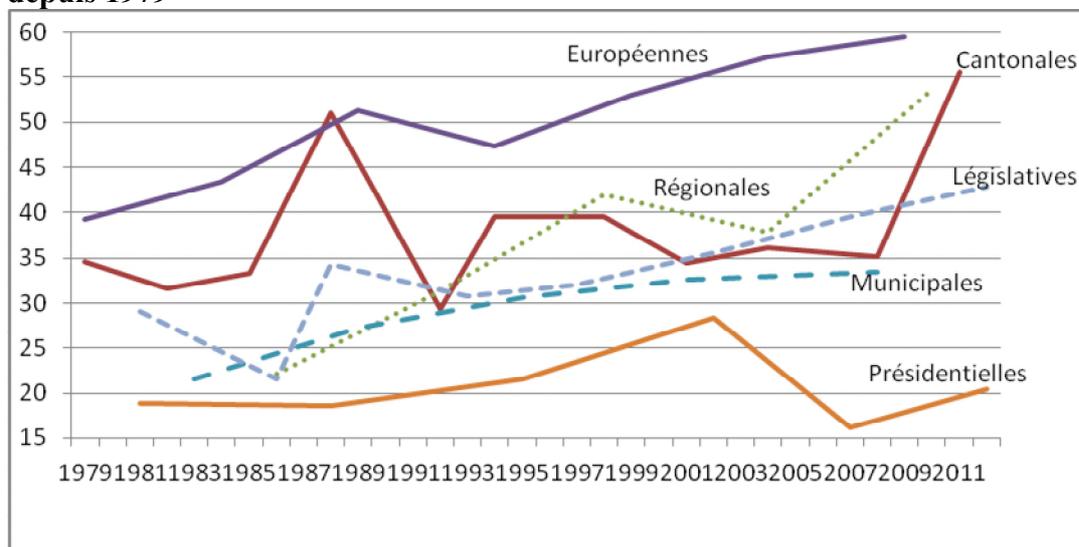
Document 25

Les riches votent-ils à droite? Au cours des dernières décennies, nombre d'études ont relativisé l'impact de la classe sociale sur le vote. Pourtant, le lien privilégié des cadres supérieurs à l'égard des partis du centre et de la droite semble s'être renforcé. En 2007, 69 % des cadres supérieurs ont opté pour un candidat du centre ou de la droite républicaine, contre 52 % en 1988. Depuis les travaux de Jean Capdevielle au début des années 1980, les chercheurs insistent sur une autre manière de mesurer l'impact de la richesse sur le vote : ils prennent en compte le patrimoine des électeurs. Il apparaît que plus un individu détient de patrimoine, et plus celui-ci est risqué, plus il a de chance de voter à droite. Un tel effet est déjà repérable avec la propriété immobilière. Selon une enquête d'opinion menée en janvier 2012 (Ifop), les locataires choisiraient de voter à 65 % pour François Hollande (PS) lors d'un éventuel second tour contre Nicolas Sarkozy (UMP). Les propriétaires, quant à eux, choisissent Hollande à 52 %. La détention d'éléments de patrimoine risqué (des actions, par exemple) a une incidence plus nette encore. Ainsi, en 2007, les individus détenant au moins un actif risqué ont voté à 62 % pour Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle, alors que ceux qui ne possédaient soit rien soit un seul actif non risqué ne lui ont accordé que 47 % de leurs suffrages

(Xavier de la Vega : « Classes populaires, moyennes, supérieures; jeunes, vieux; hommes, femmes : Pour qui votent-ils ? » – Sciences Humaines n° 236 – Avril 2012)

VI) ABSTENTIONS SELON LES OCCASIONS DE VOTE – VOLATILITE ELECTORALE

Document 26 – Taux d’abstention (en %) aux premiers tours des élections en France depuis 1979



Source : d'après "La France aux urnes, 60 ans d'histoire électorale", P. Bréchon, 2009, et ministère de l'Intérieur, 2012

Document 27

Participation aux élections depuis 1958 (%)												
	référendum	présidentielle		législatives		européennes	régionales		cantonales/ départementales		municipales	
		1er tour	2nd tour	1er tour	2nd tour		1er tour	2nd tour	1er tour	2nd tour	1er tour	2nd tour
2020												
2019						50,12						
2018												
2017				48,70	42,64							
		77,77	74,56									
2016												
2015							49,91	58,41				
									50,17	49,98		
2014						42,43						
											63,55	62,13
2013												
2012		79,48	80,35									
2011									44,32	44,77		

Document 28

	 VOTANTS	 ABSTENTIONNISTES	Total %
ENSEMBLE	48,8	51,2	100
SEXE			
Homme	47	53	100
Femme	51	49	100
ÂGE			
18-24 ans	37	63	100
25-34 ans	35	65	100
35-49 ans	43	57	100
50-59 ans	50	50	100
60-69 ans	63	37	100
70 ans et plus	66	34	100

Document 29

	 VOTANTS	 ABSTENTIONNISTES	Total %
ENSEMBLE	48,8	51,2	100
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ			
Cadre	55	45	100
Profession intermédiaire	45	55	100
Employé	39	61	100
Ouvrier	34	66	100
Retraité	64	36	100

Document 30

	 VOTANTS	 ABSTENTIONNISTES	Total %
ENSEMBLE	48,8	51,2	100
STATUT DE L'INTERVIEWÉ			
Salarié	43	57	100
<i>Dont... Salarié du privé</i>	39	61	100
<i>Dont... Salarié du public</i>	49	51	100
A votre compte	46	54	100
Au chômage	43	57	100

Document 31

	VOTANTS	ABSTENTIONNISTES	Total %
ENSEMBLE	48,8	51,2	100
DERNIER DIPLÔME OBTENU			
Inférieur au bac	46	54	100
Baccalauréat	46	54	100
Bac +2	51	49	100
Au moins Bac +3	56	44	100

Document 32

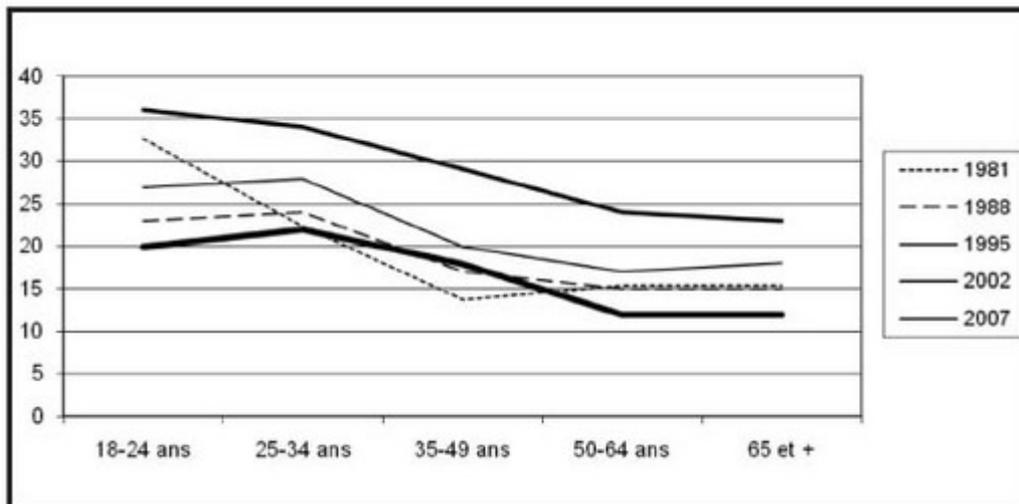
	 VOTANTS	 ABSTENTIONNISTES	Total %
ENSEMBLE	48,8	51,2	100
NIVEAU DE REVENU DU FOYER			
Moins de 1 250 €	41	59	100
De 1 250 à 2 000 €	46	54	100
De 2 000 à 3 000 €	50	50	100
Plus de 3000 €	58	42	100

Document 33

	VOTANTS	ABSTENTIONNISTES	Total %
ENSEMBLE	48,8	51,2	100
AUTOPOSITIONNEMENT POLITIQUE			
Très à gauche	54	46	100
A gauche	60	40	100
Plutôt à gauche	57	43	100
S/T Gauche	58	42	100
Au centre	56	44	100
Plutôt à droite	55	45	100
A droite	61	39	100
Très à droite	55	45	100
S/T Droite	57	43	100
Ni à gauche, ni à droite	33	67	100

Sondage Ipsos – Législatives 2017 – enquête du 7 au 10 Juin 2017 auprès de 4003 personnes inscrites sur les listes électorales, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Échantillon interrogé par Internet. Méthode des quotas : sexe, âge, profession de l'individu, région, catégorie d'agglomération.

Document n°34 : Abstention aux présidentielles selon l'âge (1981-2007)

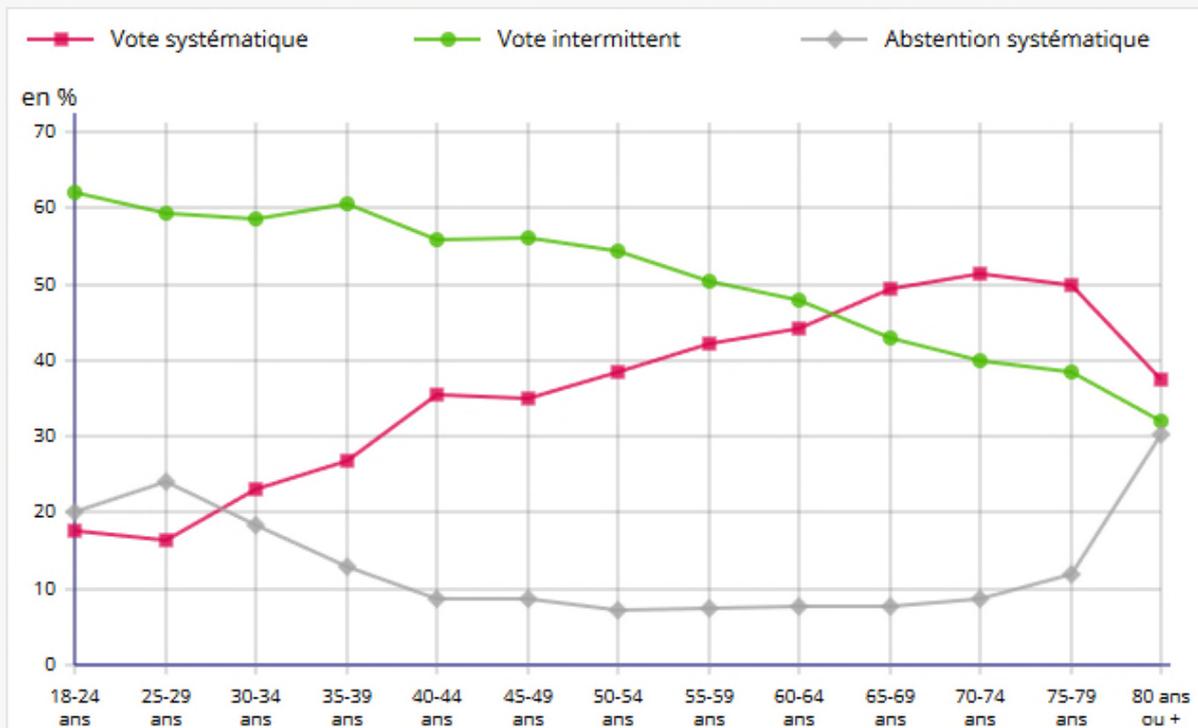


(Vincent

Tournier : « Comment le vote vient aux jeunes - L'apprentissage de la norme électorale » - http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=AGORA_051_0079 Agora débats/jeunesses - 2009/1 – N° 51)

Document n°35

- Six jeunes inscrits sur dix votent de façon intermittente



Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui ne votent à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique) et ceux qui votent de façon intermittente.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte).

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2017.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3138704#graphique-figure2>

Document n°36

	Vote systématique	Vote intermittent	Abstention systématique
Ensemble des inscrits	35,5	50,8	13,8
Pour les inscrits âgés de 25 ans ou plus :			
Diplôme			
Sans diplôme	28,7	46,3	25,0
Inférieur au Bac	37,5	48,6	13,9
Bac	34,7	53,4	11,9
Supérieur au Bac	41,6	50,2	8,2
Catégorie sociale			
Agriculteurs exploitants	44,1	48,8	7,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	36,2	54,0	9,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	45,1	48,5	6,4
Professions intermédiaires	35,4	55,9	8,7
Employés	30,3	57,6	12,1
Ouvriers	26,1	57,9	16,0
Retraités	45,8	38,2	16,0
Autres personnes sans activité professionnelle	25,9	52,6	21,5
Niveau de vie			
1 ^{er} quartile	28,5	50,8	20,7
2 ^e quartile	33,8	52,0	14,2
3 ^e quartile	40,1	49,6	10,3
4 ^e quartile	46,7	46,1	7,2

Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui ne votent à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique) et ceux qui votent de façon intermittente.

Lecture : 28,7 % des inscrits de 25 ans ou plus sans diplôme ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique), 46,3 % ont participé à au moins un tour (vote intermittent), et 25 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique).

Champ : inscrits (18 ans ou plus pour l'ensemble, 25 ans ou plus pour les diplômes, catégories sociales et niveaux de vie) sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte).

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2017.

Document 37 : Les cités démobilisées

Déclin du militantisme, désenchantement politique, précarité : dans les banlieues, la population, largement abstentionniste, semble ne regarder le jeu politique que de loin. (...)

Car ce ne sont pas seulement les comportements électoraux qui ont changé : c'est tout un monde politique qui s'est défait. Ainsi de l'encadrement partisan : dans les années 1970, la cité des Cosmonautes avait sa cellule locale du Parti communiste, très fournie. Au-delà de l'organisation d'événements collectifs (réunions de locataires, fêtes de quartier), les militants du PCF contribuaient à la politisation des habitants, non seulement par la propagande électorale mais aussi en vendant L'Humanité dans les cages d'escalier, en prenant les procurations des absents ou encore en aidant les plus âgés à se rendre au bureau de vote. Ne restent aujourd'hui que de rares militants

associatifs tentant d'animer la vie du quartier, mais sans guère de soutien institutionnel, et dans un rapport plus distant à la politique.

De même, dans le monde du travail, le syndicalisme déclinant ne joue plus son rôle d'initiation à la lutte politique. La montée de la précarité (près de 25 % de chômage et 20 % d'emplois précaires aux Cosmonautes) empêche également la constitution d'un sentiment d'appartenance à un collectif de travail. Elle est en tout cas très fortement corrélée à l'abstention.(...) Et l'on ne peut guère faire l'impasse sur le désenchantement politique engendré par la multiplication des affaires politico-judiciaires ou la déception qui a suivi les années de pouvoir de la gauche. L'image s'est imposée d'une « caste » politique cynique et corrompue : « Tout le monde veut la place (...). Ils mangent tous ensemble », s'indigne une habitante. Olivier, galérien de l'intérim, estime que, qu'il vote pour tel candidat ou tel autre, « ce sera juste un autre hypocrite ou un autre menteur qui sera en place ».

Tous ces éléments expliquent pourquoi l'attitude électorale la plus fréquente en milieu populaire est l'abstention. Parmi les 1 400 habitants des Cosmonautes, C. Braconnier et J.-Y. Dormagen ne dénombrent en 2004 que 158 électeurs constants, c'est-à-dire votant à chaque élection ou presque, contre 400 dans les années 1970. Près d'un quart des adultes de la cité ne sont même pas inscrits sur les listes électorales, qui sont moins fournies en 2002 (490 électeurs) qu'en 1977 (719), alors que la population adulte est restée stable. Aller s'inscrire en mairie ne semble pas loin d'être incongru pour les nombreux jeunes issus de l'immigration qui habitent les Cosmonautes tant, en raison des discriminations qu'ils subissent (emploi, contrôles d'identité...), ils se sentent des citoyens de seconde zone, et vivent les rapports aux institutions comme une épreuve insurmontable. Retournant la norme, ils font du vote un « truc de bouffons », bon pour les « Français » (c'est-à-dire les Blancs), les « vieux » ou les « bourgeois ». (...) Mais plus fondamentalement, le rapport au vote de la population reste marqué par une grande distance, voire une certaine indifférence. La politique reste perçue comme « un domaine d'activités ésotériques, sans guère de lien avec leur existence quotidienne », à l'instar de M. Begoug qui ne voit pas de lien entre sa situation de chômeur de longue durée et les politiques menées : « Le boulot ? Ça n'a pas de rapport avec la politique. Qu'est-ce que vous voulez qu'elle fasse la politique ? »

Le constat ne change guère en période électorale. Une semaine avant le premier tour de l'élection présidentielle de 2002, seul un tiers d'entre eux déclarent avoir eu une conversation politique au cours des derniers jours. Les émissions politiques sont peu suivies. Leïla, secrétaire dans un cabinet médical, regarde le journal télévisé mais « n'écoute pas » quand cela parle de politique : « Je baisse le son ou je mets autre chose. » Un autre habitant dit « avoir du mal à capter » : « Quand les politiciens parlent, on ne comprend pas forcément ce qu'ils disent. On se sent un peu décalé. Une fois décalé, on passe à autre chose. » (...) Il reste malgré tout dans la cité quelques individus politisés, très souvent à gauche : un conseiller municipal socialiste, un militant du Parti des travailleurs, des anciens de Lutte ouvrière ou de la CNT, quelques jeunes étudiants, ou bien encore un ouvrier retraité, ancien militant communiste..., désormais proche du FN. Leur attitude tranche fortement avec celle des autres habitants : revendiquant clairement leur positionnement politique, ils suivent la politique avec ferveur dans les médias, en discutent – autant qu'ils le peuvent – autour d'eux et incitent les gens à aller voter.

Ce sont des leaders d'opinion tels que les avaient identifiés, en 1955, Elihu Katz et Paul Lazarsfeld : des individus « politisants et mobilisateurs », dont l'influence sur les proches peut s'avérer décisive en matière de vote. Leur très faible nombre n'est sans doute pas étranger à la démobilisation électorale qui domine par ailleurs.

Les deux politistes confirment ainsi le constat fait par leur collègue Daniel Gaxie, il y a maintenant plus de trente ans : les chances de s'intéresser à la politique, et de savoir manier les catégories de pensée politiques (telles que gauche/droite), sont d'autant plus faibles que l'on descend dans la hiérarchie sociale. Là où les plus diplômés s'informent beaucoup, discutent fréquemment (« t'as vu l'article dans Le Monde ? ») et se sentent légitimes à avoir une opinion sur des sujets ésotériques, les plus modestes tendent à ne s'avancer que sur les questions dont ils peuvent parler d'expérience. Ce sera pour cet ouvrier une critique des 35 heures, qui ont déstructuré son emploi du temps (« si y a pas de boulot on peut faire 32 heures, si y a beaucoup de boulot (...), alors on s'tapera des semaines de 44 heures ») sans créer d'emploi (« mis à part tout ce qui est fonctionnaire »). Pour un autre, ce sera le passage à l'euro : « Avant pour 1 000 francs, on avait un grand Caddie, qui était bien quoi, maintenant pour 150 euros, le Caddie il est à moitié plein... » Pour le reste, « les sentiments d'incompréhension et d'incompétence se renforcent et incitent à l'autodésahabilitation », à l'instar de ce jeune ouvrier qui dit « laisser discuter » en général « parce que bon, j'ai pas envie non plus de... *de rentrer dans un sujet que je ne connais pas réellement* ». (...)

(Xavier Molénat, *Sciences Humaines - Mensuel N° 236 - avril 2012 - Dans la tête de l'électeur*)

Document n°38

L'indice de volatilité électorale

L'indice de volatilité électorale sert à mesurer le changement électoral d'une élection à une autre. Il permet de mesurer les changements dans le système partisan entre deux élections. Cet indice est calculé de la façon suivante :

Indice de volatilité électorale = moitié de la somme des écarts entre les résultats des différents partis entre deux élections

La division par deux permet d'éviter que l'on calcule la volatilité électorale à deux reprises. Il en résulte un indice de volatilité variant entre 0 et 100 où la valeur zéro correspond à une élection ne comportant aucun changement avec l'élection précédente et la valeur 100 correspond à un changement extrême du clivage partisan entre deux élections. Donc, plus l'indice se rapproche de 100, plus l'élection étudiée se distingue de la précédente.

VII) VOTE SUR ENJEU ET VOTE

Document 39 – Expliquer le vote : Le modèle de Michigan

Le modèle « sociologique » est associé au livre fondateur de Paul Lazarsfeld et de son équipe, *The People's Choice*. À l'occasion de l'élection présidentielle de 1940, ils se proposent de mesurer l'impact de la campagne auprès d'un panel représentatif des habitants d'un comté de l'Ohio, interrogés à sept reprises. À leur surprise, ils trouvent que les électeurs se sont en majorité décidés bien avant la campagne et sont restés fidèles à leur choix initial. Leurs orientations politiques sont stables et conformes aux normes de leur milieu familial, social et culturel. Un indice de prédisposition politique combinant le statut social, la religion et le lieu de résidence permet avec beaucoup de précision de prédire leurs choix électoraux. Chez les électeurs ruraux, protestants et aisés, trois voix sur quatre se sont portées sur le candidat républicain, et chez les électeurs urbains, catholiques et socialement défavorisés, elles sont allées dans la même proportion au candidat démocrate. « *Une personne pense politiquement comme elle est socialement* », telle est la principale conclusion de leur étude. L'électeur, un animal social dont l'opinion se forme au contact de ses semblables, dans les conversations et les contacts au sein des divers groupes où il est inséré. (...) Le retentissement de ces travaux est considérable parce qu'ils contredisent la plupart des idées reçues sur la

question, démolissant tant le mythe de la toute-puissance des médias que celui de l'électeur éclairé décidant de son vote après une analyse réfléchie des candidats et de leurs programmes. Ils vont inspirer plusieurs centaines d'études similaires dans différentes régions des États-Unis.

(Nonna Mayer « *Qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs de choix électoral* » in *Pouvoirs* n° 120, janvier 2007)

Document 40 – Le vote rétrospectif et le vote sur Enjeux

Key se fixe pour programme de montrer que « *les électeurs ne sont pas des imbéciles* ». Il entend notamment réhabiliter le sens et la rationalité de ces comportements, qui loin d'être incohérents, lui apparaissent comme le produit de calculs et d'anticipations d'électeurs qui (...) ne sont ni moins informés ni moins politisés que les autres. Mais, échappant au carcan des identifications partisans, ils construisent leur choix sur d'autres bases : leur opinion sur certains enjeux mise en relation avec les positions des candidats sur ces questions, leur connaissance des candidats, leur évaluation de l'action de l'équipe sortante, etc. Key envisage notamment qu'une partie de ces mouvements électoraux relève d'un « vote rétrospectif ». Loin d'être incohérent, irresponsable ou désinvesti de la vie politique, l'électeur est ici conçu comme un individu rationnel. Car, aussi intéressé et compétent soit-il en matière politique, il ne dispose que de très rares éléments pour déterminer son choix : à l'exception des quelques occasions où les candidats prendront des positions claires et distinctes sur certains enjeux, l'offre politique demeure le plus souvent obscure ; de surcroît, l'électeur n'a aucun moyen de savoir si les promesses qui lui sont faites seront tenues, ou dans quelle mesure elles le seront, etc. Dès lors, il déterminera son vote en fonction des seuls éléments tangibles d'évaluation et de comparaison dont il dispose : quelles furent les conséquences, pour lui et/ou pour le pays, des politiques menées par l'équipe sortante (y a-t-il plus ou moins de chômage ? l'insécurité a-t-elle cru ou diminué ? son niveau de vie, ou celui de ses proches, s'est-il amélioré, dégradé, stabilisé ?...). (...) Pour Key, « les électeurs peuvent rejeter ce qu'ils ont connu ; ou ils peuvent approuver ce qu'ils ont connu. Ils sont peu susceptibles d'être attirés en masse par des promesses de nouveauté ou d'inconnu ». (...) Cette part croissante de votes échappant aux identifications partisans, est analysée par les auteurs de « *The Changing American voter* » comme un « vote sur enjeux » (issue voting). Dans cette hypothèse, le ressort du choix des électeurs réside dans la confrontation de leur position sur certains des enjeux du moment à l'offre politique (les positions des candidats et partis sur ces mêmes enjeux). Son vote n'étant plus lié par les déterminations de l'identification partisane (ou des appartenances sociales et culturelles dans la perspective de Columbia), en situation électorale, l'électeur envisagera l'ensemble de l'offre politique et, au coup par coup, se prononcera en faveur du candidat dont les positions sur le(s) enjeu(x) qui, à ce moment, lui semblent le(s) plus important(s), sont les plus proches des siennes. L'accroissement des phénomènes de mobilité électorale s'inscrit alors dans ces deux mouvements simultanés de déclin du vote partisan et d'essor du vote sur enjeu.

Cette mutation majeure de la vie politique est analysée comme le produit d'un double changement : l'apparition dans l'espace public américain, depuis les enquêtes des années 1940 et 1950, de nouveaux enjeux politiques, plus mobilisateurs et plus polarisants, faisant émerger d'importants clivages au sein de l'opinion publique, mais aussi l'apparition de « nouveaux électeurs », plus autonomes, plus intéressés à la politique et plus compétents que l'électeur apathique et peu informé de Michigan.

Jean-Philippe Lecomte, Sociologie Politique, Gualino, 2005